ETUDES CREUSOISES

publiées par la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse

VIII

GLANES D'ARCHÉOLOGIE, D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE CREUSOISES

OFFERTES A
AMÉDÉE CARRIAT
ET A
ANDRÉE LOURADOUR



GUÉRET SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES ET ARCHÉOLOGIQUES DE LA CREUSE

LES OBJETS DOMESTIQUES METALLIQUES DANS LES SEPULTURES GALLO-ROMAINES A INCINERATION DE LA CREUSE

Les tombes antiques du Limousin livrent généralement un abondant mobilier funéraire, composé pour l'essentiel de céramiques. Souvent, ce mobilier inclut également des objets métalliques qui se rapportent à la vie courante : chasse, outillage, toilette, parure ou simplement vie domestique. Dans la tombe, ces objets sont souvent dissociés du résidu de la crémation. Ils peuvent même, si leur taille le permet, être placés dans l'urne cinéraire ou dans le réceptacle du coffre. D'autres fois, ils sont disposés au-dessus des cendres. En l'absence de coffre funéraire, ils sont au contact de l'urne. Parfois, ces objets sont miniaturisés.

Les lampes. Une lampe en fer découverte à Saint-Goussaud rappelle les chaleils utilisés au siècle dernier. C'est un récipient à fond plat et parois verticales. Au réservoir circulaire s'ajoutent un bec et, à l'opposé, une languette en quart de cercle qui revient sur le réservoir. Une tige de suspension verticale se fixe à son extrémité. Elle mesure 8 cm du bec à l'attache et 22 cm de haut (Dupuy, 1968, pl. IV, n° 313). Ces lampes suspendues, à réservoir ouvert, brûlaient du suif ou de l'huile. Plusieurs exemplaires sont connus en Gaule (Hoffman, s. d., 3° part., pl. XXXVI, n° 3, 4 et 6). Trois petites lampes en bronze, non décrites, furent également découvertes dans la Creuse (Janicaud, 1943, p. 457).

Poeles a frire, louches et cuilleres. De petits récipients en fer, ronds ou ovales, légèrement concaves et pourvus d'un manche, servaient vraisemblablement à la cuisson d'aliments. L'extrémité de leur manche comporte un appendice placé à l'équerre par rapport au manche ; il permettait de les suspendre ou de les maintenir à l'horizontale lorsqu'ils étaient posés. La nécropole de Saint-Maixant en a livré un exemplaire à cuilleron circulaire de 12 cm de diamètre, pourvu d'un manche de 39 cm. Un autre, de forme ovale, mesure

14 cm pour le grand diamètre et 9 cm pour le petit. La même nécropole a livré un ustensile de forme différente mais dont l'usage devait être semblable ; c'est un récipient cylindrique de 9 cm de diamètre et de 3 cm de profondeur, riveté par le fond à un trépied. Deux des pieds sont placés sous le récipient et le troisième à l'extrémité du manche long de 37 cm (Cessac, s. d., art. Saint-Maixant). Ces objets, en raison de leur faible profondeur et de la position de leur manche, ne peuvent être des louches. Ils font plutôt penser à des cuillères à cuire des gâteaux ou pâtisseries sur le foyer. Un exemplaire à deux cuillerons est connu à Alésia (Hoffman, s. d., 2° part., pl. XX, n° 22).

D'autres ustensiles, ronds ou ovales, peuvent plus facilement être qualifiés de poêles à frire en raison de leurs dimensions légèrement supérieures. Les exemplaires de Cressat ou de Saint-Maixant mesurent 16 cm de diamètre. La poêle ovale mise au jour à Savennes atteint 20 cm (Cessac, s. d., art. Cressat, Saint-Maixant, Savennes, fig.). La poêle à frire de Faux-la-Montagne offre la particularité d'avoir un manche pliant long de 29 cm. La poêle proprement dite est ovale, longue seulement de 14 cm (Vazeilles, 1962). Un ustensile semblable est connu dans une sépulture corrézienne (Joudoux, 1971). D'autres sont signalés ailleurs en Gaule (Hoffman, s. d., 2º part., pi. XXI, nos 11 à 16). La fouille d'une nécropole à Pontarion vient de livrer une poêle miniature ovale munie d'un manche en col de cygne. Un objet, découvert à Saint-Martin-Sainte-Catherine, associé à des outils miniaturisés, possède les dimensions d'une grande cuillère. Il serait préférable, en raison de sa morphologie, de le considérer comme une poêle à frire de dimensions réduites (Lintz, 1981, photo p. 39). D'autres poêles à frire sont mentionnées à Méasnes (Janicaud, 1943, p. 457) et à Saint-Yrieix-la-Montagne (Dussot, s. d.).

De grandes cuillères, plus profondes que les objets ci-dessus, servaient à puiser (louches). Un exemplaire découvert à Savennes mesurait 10 cm de diamètre et 4 cm de profondeur (Cessac, s. d., art. Savennes). Un autre est connu à Arrênes (*Id.*, art. Arrênes).

Les cuillères sont également nombreuses. Elles sont généralement en bronze et possèdent un manche cylindrique. Le cuilleron n'est pas fixé directement sur l'extrémité du manche mais par l'intermédiaire d'une attache en équerre ornée de fioritures. Un exemplaire vient d'être mis au jour à Pontarion. D'autres sont mentionnés à Janaillat, Saint-Sylvain-Bellegarde, Lépinat (Janicaud, 1943, p. 457; Dussot, s. d.).

Les accessoires de Foyer sont également variés. Parmi eux se trouvent des pelles trapézoïdales en fer à manche torsadé. Trois sont dessinées par P. de Cessac. Deux proviennent de Saint-Maixant. L'une mesure 32 cm de long, dont 25 pour le manche ; l'autre possède un manche de 21 cm et une pelle longue de 10 cm et large de 6,5 cm. La troisième, mise au jour à Savennes, mesure 12 cm de long, 7 cm de large ; son manche est brisé. D'autres petites pelles sont signalées à Guéret, Saint-Hilaire-le-Château et Glénic. Une pelle miniaturisée appartenant à cette catégorie d'objets, découverte à Pontarion, est associée à un trépied triangulaire et à un gril. Un autre gril est signalé à Saint-Agnant-près-Crocq (Janicaud, 1943, p. 460). Peut-être est-ce un simple trépied comme le mentionne par ailleurs le même auteur (Id., 1944, p. 31). A moins qu'il ne s'agisse de deux trouvailles différentes.

LES COUTEAUX. Particulièrement nombreux, ils sont à distinguer des coutelas à lame ondulée considérés comme armes de chasse. Rarement décrits car très oxydés au moment de leur découverte, ils offrent cependant un large éventail de formes. Le modèle le plus fréquent est un couteau de cuisine à lame triangulaire et trapue, avec le dos rectiligne ou légèrement courbe. La soie se trouve dans le prolongement du dos de la lame. Ceux de Saint-Maixant (Cessac, s. d.) et de Montboucher mesurent 12 cm de long, dont seulement 8 pour la lame ; la largeur à la garde atteint 5 cm. Un exemplaire découvert à Pontarion mesure 17,5 cm, dont 12,5 pour la lame. Toujours à Pontarion, un petit canif possède une lame longue de 6 cm et large de 2,5 cm, avec un dos rectiligne et un tranchant très convexe. Des rivets et une virole de bronze fixaient le manche en matière périssable sur la soie. Un autre modèle, mis au jour dans la même nécropole, devait posséder un manche pliant. Une légère concavité caractérise le tranchant de la lame ; le dos, d'abord rectiligne et parallèle au tranchant, se termine par une courbure prononcée pour former une pointe. Le talon est bien conservé, car il est protégé par des lamelles de bronze, ce qui permet de comprendre l'articulation entre la lame et le manche. La méthode utilisée ne diffère pas de la nôtre. La partie supérieure du talon, épaissie, sert en position d'ouverture de butée sur le manche. La partie inférieure forme un appendice qui conserve encore un fragment de l'axe sur lequel pivotait la lame. Les lamelles de bronze favorisaient le fonctionnement de l'articulation.

On ne peut qu'être frappé par l'abondance des objets domestiques métalliques dans les sépultures antiques de la Creuse. Ces objets sont pratiquement inexistants dans d'autres nécropoles de la Gaule, qui livrent pourtant un abondant mobilier céramique, quelques objets de parure, des lampes en terre cuite... Leur signification doit être la même que celle des autres objets placés dans la tombe.

Guy LINTZ.

BIBLIOGRAPHIE

Cessac (Pierre de), Dictionnaire des antiquités préhistoriques et gallo-romaines de la Creuse, ms., s.d., A.D. Creuse, 1 F 94-96.

DUPUY (P.) et l'équipe régionale limousine Groupe d'archéologie antique du Touring club de France, « La nécropole de Lavaud, commune de Saint-Goussaud, Creuse », Rev. arch. du Centre, t. VII, 1968, p. 99-117.

Dussor (Dominique). Carte archéologique de la Creuse romaine, diplôme de l'E.P.H.E., s. d.

Hoffman (Bernard), La quincaillerie antique, T.C.F., Notices techniques n^{os} 14, 15 et 16, s. d.

JANICAUD (Georges), « La Creuse gallo-romaine — Les sépultures », M.S.S.N.A.C., XXVIII, 1943, p. 426-463.

Janicaud (Georges), « Sépulture gallo-romaine de Dougier, commune de Saint-Agnant-près-Crocq », M.S.S.N.A.C., XXIX, 1944, p. 29-31.

JOUDOUX (Robert), « Les sépultures gallo-romaines de « La Plate », commune d'Eyrein, 19 », Lemouzi, N° 39, 1971, p. 296-300.

LINTZ (Guy), « La tombe gallo-romaine », Archéologia, Nº 157, 1981, p. 35-39.

VAZEILLES (Marius), « Sépulture avec poêle à frire à Faux-la-Montagne », M.S.S.N.A.C., XXXIV, 1962, p. 386-387.